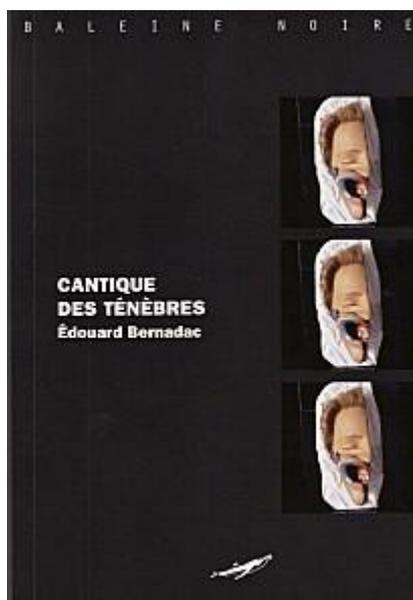


## Cantique des ténèbres de Edouard Bernadac (Baleine Noire - 2010)



[Publié à l'origine dans **Coxerfly** N°3]

A l'angle d'une rue que l'on aurait pu nommer *Morgue*, l'Horreur rejoint le Fantastique et la Science-Fiction, deux autres membres d'un groupe obscur. Ce groupe s'apprête à entonner le *Cantique des ténèbres*.

Ce cantique met en scène *Nito*, une jeune fille qui croise sur sa route dans le Paris de 2016 à la fois *Omar*, chef de file de la *Serre Couronnée*, une branche de la Cour des Miracles qui s'est reconstituée et qui ne demande qu'à en découdre avec les autorités, et *Léonard*, âme damnée du ministre *Nergal de Reynies*, à la tête de la répression. On peut aussi croiser au fil du récit un cabaliste et son golem, un informaticien qui crée un monde virtuel échappatoire...

Ce roman appelle évidemment une suite que l'on s'empressera de se procurer tant le mouvement speed et intense y est réjouissant contrairement à beaucoup de nanars fantastico-gore écrits avec les doigts de pieds (les orteils, pour les scientifiques), celui-ci voit le rapprochement entre argot villonesque, poésie sombre, froideur clinique et langage moins soutenu. Ô joie de découvrir enfin que la littérature noire de chez noire a encore sa place dans les rayons, que le sieur **Bernadac** est à découvrir au plus vite (deux autres romans à son actif), la suite vite donc !

215 pages, 12 euros

ISBN: 9782842194734

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.